

Annexe 2

Le déroulement des épreuves

Afin de vous aider dans votre préparation, voici quelques renseignements concernant le déroulement de la sélection.

I - Le test technique : (pour tous les candidats)

Épreuve 1 :

Présentation de la reprise de dressage Amateur 2 Grand Prix ou niveau équivalent.
Tenue et harnachement conforme au règlement de Dressage en vigueur au moment du passage du test
Carrière 60x20m. La reprise peut être dictée.
Respect des conditions réglementaires d'élimination.

Épreuve 2 :

Réalisation d'un parcours de CSO de niveau Amateur 1 GP ou de niveau équivalent.
Normes techniques selon le règlement de CSO en vigueur au moment du test.
Tenue et harnachement conforme au règlement de CSO en vigueur au moment du passage du test.
Respect des conditions réglementaires d'élimination

Le jury peut interrompre une épreuve et renvoyer un concurrent :

- ❖ *si l'insuffisance de ses aptitudes est un danger pour lui-même et les tiers,*
- ❖ *si le comportement du cavalier est contraire au respect du cheval.*

II – Le test pédagogique : (pour les candidats non titulaires du BPJEPS, du BEES1 ou du DEJEPS)

Conduite d'une séance collective de perfectionnement en équitation dans l'une des trois disciplines olympiques auprès d'un groupe de cavaliers de niveau galop 7 minimum d'une durée de 30 minutes, suivie d'un entretien.

III – Le test pédagogique : (pour tous les candidats)

Un test pédagogique d'analyse de la performance : l'analyse de la performance d'un couple avec proposition de travail à court et moyen termes (ce couple étant un autre candidat) sur le parcours de CSO et une autre analyse sur la reprise de dressage. Après observation de la performance le candidat s'entretient 10 minutes maximum avec le jury.

IV - L'entretien professionnel : (pour tous les candidats)

Épreuve portant sur la culture professionnelle du candidat.
Présentation (durée 10 minutes) suivie d'un entretien (durée 10 minutes), Le candidat présente et analyse son parcours de formation et son expérience professionnelle, en s'appuyant sur un dossier (15 pages maximum). Cette présentation est suivie d'un échange entre le candidat et la commission d'évaluation.

V- Ecrit : (pour tous les candidats)

Un écrit portant sur un sujet général (durée 1h00). Cette épreuve permettra d'évaluer les capacités à structurer et synthétiser sa pensée.